ACOLEA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

ACOLEA
12 - 14 rue de Montbrillant
69003 Lyon

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACOLEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 1.b. Apport partiel d'actif à l'association ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL » de l'annexe des comptes annuels concernant l'apport partiel d'actif de la branche médico-sociale à l'association ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL avec un effet comptable rétroactif au 1er janvier 2021.

TÉL. / 04 28 00 20 00

87 rue de Sèze
69006 Lyon

pkf-arsilon.com

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes - Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Ile-de-France et Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris - SAS au capital de 1 901 259 €. Siège social : 47 rue de Liège 75008 Paris. RCS Paris 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. SIRET 811 599 406 00279. Code APE 6920Z. PKF Arsilon Commissariat aux Comptes est une société membre de PKF International Limited, réseau de sociétés légalement indépendantes, et n'accepte aucune responsabilité ou engagement résultant d'actions ou absence d'actions d'un membre individuel ou d'une société correspondante ou de plusieurs sociétés.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

La note « Règles et principes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables spécifiques au secteur social et médico-social.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 14 juin 2022

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes



Pierre Pégaz-Fiornet

BILAN

Exercice du 01/01/21 au 31/12/21

ACTIF				
Libellé	Montant brut 31/12/2021	Amort. et prov. 31/12/2021	Montant net 31/12/2021	Montant net 31/12/20
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	**729 111**	**-639 753**	**89 358**	**144 248**
Frais d'établissement	259 081	-250 212	8 869	17 129
Autres immobilisations incorporelles	470 030	-389 541	80 489	127 119
Donations temporaires d'usufruit				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes en cours				
Immobilisations corporelles	**48 563 177**	**-33 186 924**	**15 376 253**	**15 610 267**
Terrains	1 229 604	-228 474	1 001 130	907 991
Constructions	27 379 460	-18 513 764	8 865 696	9 030 651
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 225 638	-3 352 489	873 149	919 398
Autres immobilisations corporelles	15 414 159	-11 092 197	4 321 961	4 542 677
Immobilisations corporelles en cours	313 392		313 392	209 025
Avances et acomptes en cours	925		925	526
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	**10 027 273**	**-351 984**	**9 675 289**	**9 427 419**
Participations et Créances rattachées	9 289 323	-351 984	8 937 339	8 617 487
Autres titres immobilisés	408 450		408 450	508 450
Prêts				1 908
Autres	329 499		329 499	299 573
Total I	**59 319 561**	**-34 178 661**	**25 140 900**	**25 181 934**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	**90 766**		**90 766**	**89 720**
Créances (1)	**8 989 296**	**-263 714**	**8 725 582**	**11 496 606**
Créances clients, usagers et comptes rattachés (2)	7 503 230	-95 208	7 408 022	10 674 259
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 486 066	-168 506	1 317 561	822 347
Valeurs mobilières de placement	**893 551**		**893 551**	**893 497**
Instruments de trésorerie				
Disponibilités (3)	**3 994 550**		**3 994 550**	**3 135 783**
Charges constatées d'avance	**148 315**		**148 315**	**163 725**
Total II	**14 116 478**	**-263 714**	**13 852 765**	**15 779 331**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**73 436 039**	**-34 442 375**	**38 993 665**	**40 961 265**

(1) Dont à moins d'un an : 8 642 932 € Dont à plus d'un an : 82 651 €
(2) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.
(3) Changement de présentation à partir de 2020 avec prise en compte des soldes fusionnés bancaires et non plus des soldes bancaires individuels

BILAN

Exercice du 01/01/21 au 31/12/21

PASSIF		
Libellé	**Montant net 31/12/2021**	**Montant net 31/12/2020**
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	**6 340 786**	**7 226 941**
Fonds propres statutaires	6 340 786	7 226 941
Dont Fonds propres statutaires des activités sociales et médico-sociales en gestion libre	*2 445 311*	*2 445 311*
Dont Fonds propres statutaires des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	*3 895 475*	*4 781 630*
Dont Fonds propres statutaires des autres activités		
Fonds propres complémentaires		
Dont Fonds propres complémentaires des activités sociales et médico-sociales en gestion libre		
Dont Fonds propres complémentaires des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Dont Fonds propres complémentaires des autres activités		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	**7 690 729**	**7 477 878**
Réserves statutaires ou contractuelles - Gestion contrôlée	4 322 434	4 109 583
Réserves pour projet de l'entité - Gestion libre	3 368 295	3 368 295
Report à nouveau	**1 002 140**	**4 159 073**
Excédent ou déficit de l'exercice	**-638 365**	**-1 845 980**
Dont Excédent/Déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales en gestion libre	10 774	38 735
Dont Excédent/Déficit de l'exercice des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-214 387	-1 791 464
Dont Excédent/Déficit de l'exercice des autres activités	-434 752	-93 252
SITUATION NETTE TOTALE (sous total)	***14 395 290***	***17 017 912***
Fonds propres consomptibles	**4 241 132**	**4 591 557**
Subventions d'investissement	1 869 058	2 126 902
Provisions réglementées	2 372 074	2 464 655
Total I	**18 636 422**	**21 609 468**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	391 768	937 871
Total II	**391 768**	**937 871**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	**826 256**	**1 147 086**
Provisions pour charges	**13 500**	**437 982**
Total III	**839 756**	**1 585 068**
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (3)	**3 757 432**	**3 236 782**
Emprunts et dettes financières diverses	**4 141 543**	**2 235 606**
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (2)	**1 832 016**	**1 484 183**
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	**7 946 647**	**8 072 870**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	**460 877**	**327 839**
Autres dettes	**825 821**	**1 388 250**
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	**161 383**	**83 328**
Total IV	**19 125 719**	**16 828 858**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**38 993 665**	**40 961 265**

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 238 €

(2) Dont à plus d'un an : Dont à moins d'un an : 1 832 016 €

(3) Changement de présentation à partir de 2020 avec prise en compte des soldes fusionnés bancaires et non plus des soldes bancaires individuels

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/21 au 31/12/21

Libellé	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Production stockée		
Production immobilisée		
Ventes de biens et services	**7 939 961,29**	**6 429 866,28**
Ventes de biens	15 481,91	30 445,34
dont ventes de biens des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	15 481,91	30 445,34
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	7 924 479,38	6 399 420,94
dont parrainages		
dont ventes de prestations de service des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	248 754,34	242 689,98
dont ventes de prestations de service des activités sociales et médico-sociales en gestion libre	476 547,14	345 675,67
dont ventes de prestations de service des autres activités	7 199 177,90	5 811 055,29
Produits de tiers financeurs	**58 277 397,38**	**59 825 675,44**
Concours publics et subventions d'exploitation	58 271 505,21	59 830 555,44
dont concours publics et subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	54 013 501,81	55 988 369,78
dont concours publics et subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales en gestion libre	389 157,98	412 395,49
dont concours publics et subventions d'exploitation des autres activités	3 868 845,42	3 429 790,17
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public	5 892,17	-4 880,00
Dons manuels	5 892,17	-4 880,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	**309 386,61**	**436 350,47**
Utilisations des fonds dédiés	**357 711,32**	**72 323,34**
Autres produits	**237 453,03**	**63 202,99**
Total I	**67 121 909,63**	**66 827 418,52**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	**257 736,28**	**316 562,12**
Variation de stock	-1 046,16	-35 206,09
Autres achats et charges externes	**14 342 026,61**	**14 682 409,59**
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	**4 146 835,00**	**4 054 707,63**
Salaires et traitements	**34 126 104,67**	**34 471 267,36**
Charges sociales	**12 944 615,63**	**12 634 516,80**
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	**2 176 857,73**	**2 275 343,93**
Dotations aux provisions	**42 412,00**	**63 968,02**
Reports en fonds dédiés	**114 000,00**	**51 320,00**
Autres charges	**451 975,29**	**444 611,60**
Total II	**68 601 517,05**	**68 959 500,96**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	**-1 479 607,42**	**-2 132 082,44**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	**0,10**	**3 588,75**
Autres intérêts et produits assimilés	**1 224,80**	**1 435,07**
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	**53,74**	**7 495,86**
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		**58,09**
Total III	**1 278,64**	**12 577,77**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		**53,74**
Intérêts et charges assimilées	**81 803,51**	**95 543,06**
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		**23 225,99**
Total IV	**81 803,51**	**118 822,79**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**-80 524,87**	**-106 245,02**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**-1 560 132,29**	**-2 238 327,46**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		**611 115,90**
Sur opérations en capital	**818 803,37**	**444 465,12**
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	**860 177,06**	**18 447,92**
Total V	**1 678 980,43**	**1 074 028,94**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	**1 195,00**	**3 952,79**
Sur opérations en capital	**533 733,28**	**251 210,00**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	**218 573,08**	**422 821,07**
Total VI	**753 501,36**	**677 983,86**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**925 479,07**	**396 045,08**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**3 712,00**	**3 698,00**
Total des produits (I + III + V + IX)	**68 802 168,70**	**67 914 025,23**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**69 440 533,92**	**69 760 005,61**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-638 365,22**	**-1 845 980,38**
Dont Excédent ou déficit des activités sociales ou médico-sociales sous gestion contrôlée	-214 387,34	-1 791 463,79
Dont Excédent ou déficit des activités sociales ou médico-sociales en gestion libre	10 774,23	38 735,23
Dont Excédent ou déficit des autres activités	-434 752,11	-93 251,82
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	3 836,00	69 670,00
Prestations en nature	660 489,40	590 440,38
Bénévolat		11 490,00
TOTAL	**664 325,40**	**671 600,38**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	78 142,76	120 258,84
Mises à disposition gratuite de biens	571 551,63	518 853,77
Prestations en nature		50,00
Personnel bénévole	14 631,01	32 437,77
TOTAL	**664 325,40**	**671 600,38**

acolea
avec chacun, pour son avenir

ANNEXE COMPTABLE

Exercice 2021

SOMMAIRE

1. **INFORMATIONS GENERALES**
 a. Objet social, missions et moyens d'ACOLEA page 3
 b. Evénements de l'exercice page 4
 c. Evénements significatifs postérieurs à la clôture page 6
 d. Règles et méthodes comptables page 7

2. **INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN**
 a. Actifs inaliénables page 9
 b. Réévaluation des immobilisations corporelles et financières page 9
 c. Infos sur les donations temporaires d'usufruit page 9
 d. Actif immobilisé page 9
 e. Actif circulant page 11
 f. Autres page 12

3. **INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN**
 a. Fonds propres page 14
 b. Fonds reportées et dédiés page 16
 c. Provisions pour risques et charges page 18
 d. Autres page 18

4. **INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT**
 a. Cotisations et droits d'entrée page 20
 b. Legs, donations ou assurances-vie page 20
 c. Chiffre d'affaires page 20
 d. Concours publics et subventions d'exploitation page 20
 e. Contributions volontaires en nature page 21
 f. Résultat d'exploitation page 21
 g. Résultat financier page 24
 h. Résultat exceptionnel page 24

5. **AUTRES INFORMATIONS**
 a. Dettes garanties par des sûretés réelles page 25
 b. Engagements financiers page 25
 c. Participations et résultats des SCI page 27
 d. Effectifs salariés page 28
 e. Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité page 28

Désignation de l'association : ACOLEA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 38 993 665 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation s'élèvent à 67 121 910 euros et dégageant un déficit de 638 365 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels et sont présentés en euros.

1. INFORMATIONS GENERALES

a. OBJET SOCIAL, MISSIONS ET MOYENS D'ACOLEA

L'association ACOLEA (anciennement dénommée Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence), fondée le 10 juillet 1890, reconnue d'utilité publique par décret du 31 mars 1894, a pour but d'assurer à tous les enfants mineurs et aux jeunes adultes, aux familles et à toutes les personnes qui en auraient le besoin, une éducation et un accompagnement physiques, moraux, intellectuels et professionnels adaptés à leur situation, et de les mettre à même notamment d'acquérir des connaissances leur permettant de s'insérer socialement et professionnellement. Elle peut plus généralement assurer la promotion et la mise en œuvre de toute action à caractère social et médico-social.

La nature des missions réalisées tourne autour de 2 grandes thématiques

- L'accompagnement d'adolescents en difficulté pouvant présenter des comportements violents et/ou des troubles du comportement au sein de dispositifs spécifiquement adapté à leurs besoins
- L'accompagnement des familles et notamment le travail de la parentalité et du développement des compétences et habiletés parentales en protection de l'enfance, en prévention et dans l'insertion.

Pour pouvoir réaliser ces missions, ACOLEA gère plus de 1 200 salariés et plus de 100 établissements et services d'accueil situés sur le territoire de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône pour lesquels on distingue plusieurs secteurs d'activité

- Le secteur de la protection de l'enfance (Maisons d'Enfants à Caractère Social, foyers, placement externalisé, appartements, accueil familial, unités de vie, centre d'enseignement professionnel avec internat, accueil d'urgence, prévention spécialisée)
- Le secteur de la petite enfance (crèches, micro-crèches, relais assistantes maternelles)
- Le secteur de l'inclusion sociale (CHRS, dispositif de prévention et de logement accompagné)
- Le secteur de la justice pénale des mineurs (Centre Educatif Renforcé, Centre Educatif Fermé)

L'association fédère ses établissements et services autour de grandes valeurs qui servent de fil conducteur pour guider les professionnels et les projets de service :

- La laïcité
- Le non-jugement
- L'accueil inconditionnel et le non-abandon
- L'individualisation des accompagnements, l'évolutivité des modes d'accompagnement et l'évolution des services aux besoins de chaque personne accompagnée
- La co-construction avec les personnes et le développement du pouvoir agir.

Les revenus de l'association de composent

- Des produits de tiers financeurs tels que les concours publiques ou subventions d'exploitation provenant des autorités de tarification (départements, DDETS Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, DIRPJJ Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse)
- Des ventes de biens (production générée par le centre d'enseignement professionnel avec internat)
- Des ventes de services (prestations liées à l'activité petite enfance, locations immobilières, produits des activités annexes).

b. EVENEMENTS DE L'EXERCICE

Apport partiel d'actif à l'association ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL

Le rapprochement des associations ACOLEA et AMPH depuis ces derniers exercices s'est soldé par un apport partiel d'actif de l'association ACOLEA à l'association AMPH (désormais renommée ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL), avec effet rétroactif au 01/01/21. Cet apport partiel d'actif concerne l'activité médico-social avec 3 DITEP.

La totalité de l'actif et du passif des 3 DITEP a été transféré à ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL. Par conséquent, cette opération n'a pas d'impact sur le résultat 2021 d'ACOLEA.

Les données comparatives 2020 tiennent compte des données financières des 3 DITEP qui représentent un total bilan comme suit :

ACTIF (K€)		PASSIF (K€)	
Immobilisations	654	Fonds Propres	2 061
		Fonds dédiés	374
		Provisions	75
Créances	73		
Disponibilités	2 686	Dettes	916
Charges constatées d'avances	13		
Total Actif	**3 426**	**Total Passif**	**3 426**

Les sorties des DITEP du périmètre ACOLEA seront prises en compte dans la colonne « Diminutions » des tableaux de variation des pages suivantes.

Convention de trésorerie avec ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL

Dans le cadre du Traité de gouvernance liant les associations ACOLEA et ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL, une convention de trésorerie a été établie.
Les 2 associations ayant des intérêts financiers communs, elles ont été conduites à étudier les modalités leur permettant d'optimiser les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie, ou peuvent utiliser leur excédent de trésorerie. A ce titre, elles peuvent réciproquement se consentir des avances de fonds sans application d'intérêts.
Les mouvements de trésorerie générés par cette convention peuvent prendre la forme de soutien ponctuel ou durable, et sont uniquement dictés par un intérêt économique, social ou financier commun, déterminé au regard de la politique élaborée pour l'ensemble.

Au titre de 2021, ACOLEA AMPH MEDICO-SOCIAL a avancé la somme de 2 000 000 € à ACOLEA. Ce montant est inscrit au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières diverses.

Crise sanitaire Covid-19

La crise sanitaire Covid-19, commencée en 2020, à continuer d'impacter le déroulement des missions de l'association. En effet, certaines de nos structures ont fait l'objet d'une fermeture durant plusieurs jours pour cause de cas Covid-19. Toutefois, il convient de souligner que la perte d'activité est moindre par rapport à 2020.
Cette situation a également entraîné des économies sur certains postes de charges (sorties, vacances…).

ACOLEA a bénéficié des mesures de soutien suivantes

- Remboursement du chômage partiel : 143 300 €
- Compensations financières de la CAF pour les crèches : 241 629 €.

Ces produits complémentaires ont permis de couvrir partiellement les charges suivantes

- Les charges de chômage partiel
- La perte d'exploitation des crèches due aux absences Covid-19.

Afin de renforcer la trésorerie de l'association, en date du 3 février 2021, le Conseil d'administration a validé la mise en place d'un Prêt Garanti par l'Etat (PGE) d'un montant de 1 000 000 €.
Au 01/02/22, l'association a opté pour un amortissement de ce prêt sur une période de 5 ans.

Changements de périmètre

Outre l'apport partiel d'actif mentionné précédemment, il convient de souligner les changements de périmètre impactant le résultat de l'association

- Les services ou établissements ouverts en cours d'année 2020 (AEA, Accueil d'urgence Depagneux, Pouponnière) présentent une activité en année pleine sur 2021

- La gestion de 2 nouvelles crèches situées à Saint-Genis-Laval
 - Roule Virou avec 27 places
 - Les Recollets avec 25 places.

Convention de gestion avec le GCSMS TERRRAMIES

Depuis le 01/01/20, ACOLEA et RELYANCE TERRAMIES se sont entendus sur une convention de gestion permettant au GCSMS de recourir aux services d'ACOLEA sur les plans suivants :

- Paie et administration du personnel
- Support Ressources Humaines
- Contrôle de gestion
- Comptabilité et établissement des budgets prévisionnels et comptes administratifs
- Support Informatique

Le montant de ces frais de gestion s'élève à 127 027 € pour l'exercice 2021.

Enfin, début 2020, ACOLEA a avancé la somme de 200 000 € au GSCMS afin de lui permettre de débuter son activité. En février 2021, le GCSMS a remboursé la moitié de cette somme et le solde de 100 000 € est inscrit dans le compte 271 Autres titres immobilisés.

Mise en place d'un dispositif d'épargne salariale

Après une étude approfondie, ACOLEA a retenu NATIXIS Interépargne pour gérer le dispositif d'épargne salariale composé

- D'un Plan d'Epargne Retraite Collective (PERCOL) avec pour 2021, un abondement brut de 430 € par bénéficiaire ayant 3 mois d'ancienneté, soit 388.29 € après déduction de la CSG-CRDS de 9.7%. Fin 2021, ACOLEA a versé la somme de 502 059 € à NATEXIS Interépargne.

- D'un Plan d'Epargne Entreprise (PEE) avec des versements volontaires afin de pouvoir soutenir les projets des salariés.

L'inscription de cette épargne salariale dans les comptes 2021 explique la hausse des charges fiscales et sociales de l'association.

Provision Litiges salariés

L'estimation du risque sur les litiges sociaux a été revu sur 2021. Compte tenu des dénouements favorables sur les années antérieures, la provision pour litiges salariés présente une baisse de 320 731€ et s'établit à 812 840€ au 31/12/2021.

c. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Il faut noter que l'activité du Pôle Petite Enfance a été impacté sur le 1et trimestre 2022, avec des fermetures de crèches liés à la crise Covid-19.

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2021 d'ACOLEA, la Direction n'a pas eu connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Il convient de noter un changement de périmètre à venir pour Pôle Petite Enfance. En effet, la délégation de service public concernant les 4 crèches ci-dessous n'a pas été renouvelée et prendra fin au 31/08/22 :

- Graine de Frimousse
- RAM Les Coccinelles
- Bib et Bul
- LEAP Le Temps Mikado

d. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2021 ont été établis et présentés conformément

- à la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983

- aux dispositions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général

- aux dispositions du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et remplaçant le règlement CRC 99-01 et l'avis CNC2007-05

- aux dispositions du règlement n°2019-04 du 8 novembre 2019 homologué par arrêté du 26 décembre 19 (JO du 29) et relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales à but non lucratif.

Ces textes sont complétés par

- les règlements comptables
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs,
 - 2004-06 sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
 - 2002-10 sur les amortissements et dépréciations d'actifs

- le tome 1 de l'instruction budgétaire et comptable M22

- et le plan de comptes dit « M22 bis » arrêté du 23 décembre 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèse de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU BILAN

a. ACTIFS INALIENABLES

Néant

b. REEVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIERES

Néant

c. DONATIONS TEMPORTAIRES D'USUFRUIT

Néant

d. ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS	Immobilisations au 31/12/20	Acquisitions 2021	Sorties 2021	Immobilisations au 31/12/21
Immobilisations incorporelles	**900 515**	**11 069**	**182 473**	**729 111**
Frais d'établissement	331 245		72 164	259 081
Autres immobilisations incorporelles	569 270	11 069	110 309	470 030
Donations temporaires d'usufruit				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes en cours				
Immobilisations corporelles	**50 929 061**	**3 657 868**	**6 023 752**	**48 563 176**
Terrains	1 119 625	109 979		1 229 604
Constructions	28 129 945	770 034	1 520 519	27 379 460
Installations, matériel et outillage techniques	4 386 140	192 850	353 352	4 225 638
Autres immobilisations corporelles	17 083 801	1 359 621	3 029 264	15 414 158
Immobilisations corporelles en cours	209 025	1 222 851	1 118 484	313 392
Avances et acomptes en cours	526	2 533	2 133	925
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	**9 779 403**	**560 140**	**312 270**	**10 027 272**
Participations et créances rattachées	8 969 471	508 989	189 137	9 289 323
Autres titres immobilisés	508 450		100 000	408 450
Prêts	1 908		1 908	0
Autres immobilisations financières	299 573	51 151	21 225	329 499
TOTAL	**61 608 979**	**4 229 077**	**6 518 495**	**59 319 560**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires (droit de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

- Frais d'établissement	5 ans
- Frais d'études et de recherche	5 ans
- Logiciels informatique	de 1 à 5 ans
- Agencements et aménagements des terrains	de 3 à 20 ans
- Constructions	de 3 à 50 ans
- Constructions sur sol d'autrui	de 3 à 40 ans
- Installation techniques, complexes, à caractère spécifique	de 2 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels	de 1 à 20 ans
- Installations générales, agencements, aménagements divers	de 1 à 25 ans
- Matériel de transport	de 1 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	de 1 à 15 ans
- Matériel financé par les recettes de la taxe d'apprentissage	de 3 à 20 ans

Concernant les immobilisations relatives au matériel pédagogique des ateliers de formation de l'établissement CEPAJ, elles sont inscrites à l'actif du bilan dans les Autres immobilisations corporelles pour 682 283 € au 31/12/21 et financées par les recettes de la taxe d'apprentissage comptabilisées en 13181000 Subvention Taxe d'Apprentissage.
Pour rappel, depuis janvier 2015, le CEPAJ n'est plus habilité à collecter la taxe d'apprentissage : le solde disponible s'élève à 785 € au 31/12/2021 et est inscrit au passif du bilan au poste Autres Dettes.
Ces immobilisations financées par la taxe d'apprentissage font l'objet d'un amortissement sur l'exercice afin que la valeur nette comptable soit en adéquation avec la valeur d'usage. Ces immobilisations étant financées par subvention d'investissement, il n'y a pas d'impact sur le compte de résultat.

Il convient de noter d'importants travaux sur l'exercice, financés en partie par des subventions d'investissement :

- Rénovation parking sur Notre Dame : 58 879 €
- Travaux de rénovation/extension Claire Demeure : 461 339 €
- Travaux de mise en sécurité MECS Les Peupliers : 352 093 €
- Travaux de conformité/mise en sécurité/accessibilité Le Relais : 38 782 €
- Travaux accessibilité Pierres dorées : 132 673 €

AMORTISSEMENTS	Amortissements au 31/12/2020	Dotations 2021	Diminutions 2021	Amortissements au 31/12/2021
Amortissements des immobilisations incorporelles	**756 267**	**47 364**	**163 878**	**639 753**
Frais d'établissement	314 116	8 260	72 164	250 212
Autres immobilisations incorporelles	442 150	39 104	91 714	389 541
Donations temporaires d'usufruit				
Immobilisations incorporelles en cours				
Amortissements des immobilisations corporelles	**35 318 795**	**2 134 098**	**4 265 969**	**33 186 924**
Terrains	211 634	16 840		228 474
Constructions	19 099 294	831 567	1 417 097	18 513 764
Installations, matériel et outillage techniques	3 466 742	229 240	343 493	3 352 489
Autres immobilisations corporelles	12 541 125	1 056 451	2 505 379	11 092 197
Immobilisations corporelles en cours				

TOTAL	36 075 061	2 181 463	4 429 847	33 826 677

e. ACTIF CIRCULANT

⇨ **STOCKS**

Les stocks sont évalués au coût d'achat moyen pondéré. Les entrées sont valorisées au coût d'acquisition tenant compte des frais accessoires d'approvisionnement.
Les sorties sont valorisées au coût moyen pondéré.

Les stocks n'ont pas subi de dépréciation au 31/12/2021.

Les stocks ont augmenté de 1 % par rapport à 2020, et restent non significatifs à la date de clôture (0.23% de l'actif net du bilan).

Ils sont principalement composés
- de fournitures pour les ateliers du CEPAJ
- de produits d'entretien, couches et laits pour les établissements du pôle Petite Enfance
- et de matériels EPI liés à la crise sanitaire Covid-19.

⇨ **VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat selon la méthode F.I.F.O.

Pas de mouvements sur 2021 impactant les valeurs mobilières de placement.

⇨ **DEPRECIATION DE L'ACTIF**

PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Montants au 31/12/2020	Augmentations 2021	Diminutions 2021	Montants au 31/12/2021
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations				
Incorporelles				
Corporelles				
Financières 29	351 984			351 984
Sur stocks en cours 39				
Sur comptes clients 491	69 625	45 410	19 827	95 208
Autres provisions pour dépréciation 496	168 506			168 506
Sur valeurs mobilières de placement 59	54		54	0
TOTAL	**590 169**	**45 410**	**19 881**	**615 698**

N.B. : La provision pour dépréciation des immobilisations financières porte sur les titres de la SCI Eaux Vives.

f. AUTRES

⇨ **CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Charges d'exploitation	148 315
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total.....	**148 315**

⇨ **PRODUITS A RECEVOIR**

Les produits à recevoir sont inclus dans les postes suivants du bilan :

Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	839 121
Total.....	**839 121**

⇨ **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES**

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

CREANCES	Montant brut 2021	< ou = à 1 an	> à 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations (1)	3 371 298		3 371 298
Prêts			
Autres immobilisations financières	329 499		329 499
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	6 930 324	6 930 324	
Clients douteux	35 196	35 196	
Autres créances clients	528 680	528 680	
Personnel et comptes rattachés	42 512		42 512
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques	271 210	271 210	
Débiteurs divers	1 181 374	972 729	208 645
Charges constatées d'avance	148 315	148 315	
TOTAL CREANCES	**12 838 408**	**8 886 454**	**3 951 953**

(1) Dont créances envers les SCI, dont les parts sont détenues par l'association.

Par rapport à 2020, il convient de noter une amélioration sur le poste du bilan Créances clients, usagers et comptes rattachés du fait d'une amélioration dans le délai de paiement des financeurs.

3. INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU BILAN

a. FONDS PROPRES

FONDS PROPRES	Montant net 31/12/2020	Affectation du résultat	Augmentations 2021	Diminutions 2021	Montant net 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise	7 226 941			886 154	6 340 786
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	7 477 878	547 449	2 110 201	2 444 799	7 690 729
Report à nouveau	4 159 073	-2 752 879	310 656	714 710	1 002 140
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables					
Résultat sous contrôle de tiers financeurs					
Dépenses non opposables aux tiers financeurs					
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 845 980		1 207 615		-638 365
SITUATION NETTE	**17 017 912**	**-2 205 430**	**3 628 472**	**4 045 664**	**14 395 290**
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	2 126 902		114 591	372 434	1 869 058
Provisions réglementées	2 464 655		33 341	125 923	2 372 074
TOTAL	**21 609 469**	**-2 205 430**	**3 776 404**	**4 544 020**	**18 636 422**

⇨ **DETAIL DU POSTE REPORT A NOUVEAU**

Le poste Report à nouveau au passif du bilan se composent des pertes ou bénéfices antérieurs de l'association mais aussi des reports à nouveau sous contrôle des tiers financeurs qui décide de leur affection (spécificité de l'affection de résultat dans les associations.

Sur l'exercice 2021, ce poste se répartit comme ci-dessous :

	Au 31/12/20	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/21
Gestion libre	7 328 864	120 638	163 660	7 285 842
Médico-social sous gestion contrôlée	-3 575 525	5 155 939	7 740 349	-6 159 935
Autres activités	405 734	294 709	824 209	-123 767
TOTAL	**4 159 073**	**5 571 285**	**8 728 219**	**1 002 140**

⇨ DETAIL DES RESERVES

RESERVES	Montants au 31/12/2020	Augmentations 2021	Diminutions 2021	Montants au 31/12/2021
Réserves statutaires ou contractuelles - Gestion contrôlée				
Réserves affectées à l'investissement	862 121	391 606	767 977	485 750
Réserves de trésorerie	2 264 873		387 996	1 876 877
Réserves de compensation des déficits d'exploitation	982 589	1 231 407	1 331 978	882 018
Réserves de compensation des charges d'amortissement		1 085 353	7 563	1 077 789
Réserves pour projet de l'entité - Gestion libre				
Autres réserves	3 368 295			3 368 295
TOTAL	**7 477 878**	**2 708 366**	**2 495 515**	**7 690 729**

⇨ DETAIL DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Subventions d'invest. au 31/12/2020	Augmentations 2021 (2)	Diminutions 2021 (3)	Subventions reçues dans l'année (2)-(3)	Subv. d'invest. au 31/12/2021 (1)+(2)-(3)
Subventions d'équipement (c/131 et 1391)	**2 126 901**	**86 147**	**343 990**	**-257 844**	**1 869 058**
Etat	299 054	46 283	115 993	-69 710	229 344
Région					
Département	1 777 588	39 864	212 059	-172 195	1 605 393
Commune					
Collectivités publiques	16 676		8 311	-8 311	8 366
Entreprises publiques					
Entreprises et organismes privés	12 000		2 000		10 000
Autres	21 584		5 628	-5 628	15 956
- dont taxe d'apprentissage	*18 189*		*5 282*	*-5 282*	*12 907*
Autres subventions d'investissement (c/138 et 1398)					
Etat					
Région					
Département					
Commune					
Collectivités publiques					
Entreprises publiques					
Entreprises et organismes privés					
Autres					
- dont taxe d'apprentissage					
TOTAL	**2 126 901**	**86 147**	**343 990**	**-257 844**	**1 869 058**
- dont taxe d'apprentissage	*18 189*		*5 282*	*-5 282*	*12 907*

Les subventions d'investissement sont reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles financent.

Il convient de rappeler que l'association a perçu des montants conséquents de subventions sur 2020, notamment de la part des départements Rhône et Métropole de Lyon afin de permettre à l'association de financer les investissements en dehors des plans d'investissements validés par les autorités de tarification (cf travaux cités en partie 2.d).
Ces subventions d'investissement ont été comptabilisées à leur date d'encaissement, sachant que certaines d'entre elles ont fait l'objet d'un versement partiel en attendant la fin des travaux. Cette dernière étant intervenue en 2021, la reprise de la subvention correspondante est donc inscrite dans les comptes de l'exercice.

Concernant les immobilisations du Cepaj financées par les recettes de la taxe d'apprentissage (cf partie 2. d), nous rappelons qu'elles font l'objet d'un amortissement sur l'exercice afin que la valeur nette comptable soit en adéquation avec la valeur d'usage. Ces immobilisations étant financées par subvention d'investissement, il n'y a pas d'impact sur le compte de résultat.

⇨ **DETAIL DES PROVISIONS REGLEMENTEES**

PROVISIONS REGLEMENTEES	Montant net 31/12/2020	Augmentations 2021	Diminutions 2021	Montants au 31/12/2021
Provisions Réglementées				
141 - Destinées à la couverture du Besoin en Fonds de Roulement	2 013 496			2 013 496
142 - Pour renouvellement des immobilisations				
144 - Relatives aux autres éléments de l'actif				
145 - Amortissements dérogatoires				
146 - Provision spéciale de réévaluation (établissements privés)				
147 - Plus-values réinvesties (établissements privés)				
148 - Autres provisions réglementées	451 160	33 341	125 923	358 579
14861 - dont réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé	*451 160*	*33 341*	*125 923*	*358 579*
14862 - dont réserves des plus-values nettes d'actif circulant				
TOTAL	**2 464 655**	**33 341**	**125 923**	**2 372 074**

b. FONDS REPORTES ET DEDIES

⇨ **DETAIL DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATION**

RAS

⇨ **DETAIL DES FONDS DEDIES**

VARIATION DES FONDS DEDIES	Montant à l'ouverture de l'exercice	Reports	Transfert à AMPH	Utilisations		A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont rembours.	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	**918 970**	**180 000**	**373 391**	**357 279**		**368 300**	**32 971**
Subvention 2019 Logis Jeunes	146 000			146 000			
Résultat 2019 Logis Jeunes CAF	14 000					14 000	
Résultat 2020 Logis Jeunes AMI		71 000				71 000	
Subvention 2021 Logis Jeunes	202 300			202 300			
CNR 2017 CHRS Foyers Educatifs	7 383					7 383	7 383
CNR 2020 contractualisation futur CPOM CHRS	15 000					15 000	
Subvention 2020 fusion CPOM CHRS	3 425					3 425	
Développement/recherche/innovation dans le cadre de la transition écologique et climatique 2021	131 883			8 979		122 904	
Travaux sécurité 2007- Base	10 000					10 000	10 000
Trop perçu Prime Covid-19 2020 - Pôle Médico-social	32 895		32 895				
Provision réglementée pour renouvell. des immos 142 [1] CHRS La Croisée	356 084		340 496			15 588	15 588
CNR 2021 Aménagement travaux CHRS La Croisée L'Etoile		75 000				75 000	
CNR 2021 Formation CHRS La Croisée L'Etoile		4 000				4 000	
CNR 2021 Travaux plomberie CHRS La Croisée L'Etoile		30 000				30 000	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public	**18 901**	**5 000**		**433**		**23 468**	
Don Technivap 2014 - Notre Dame	5 027			433		4 594	
Don Dr Challe 2020 - Claire Demeure	10 000					10 000	
Don Dr Challe 2021 - Claire Demeure		5 000				5 000	
Don L'Amicale du 46 2020 - Peupliers	3 874					3 874	
TOTAL	**937 871**	**185 000**	**373 391**	**357 711**		**391 769**	**32 971**

(1) Compte reclassé avec ANC 2019-06

Concernant les fonds dédiés, on note

- une diminution de 373 391 € en lien avec la sortie des 3 DITEP du périmètre ACOLEA
- l'inscription sur 2021 des nouveaux fonds dédiés suivants
 - 71 000 € en lien avec le résultat 2020 du dispositif Logis Jeunes AMI (gestion non contrôlée)
 - 109 000 € en lien avec les CNR 2021 accordé par la DDETS pour le CHRS La Croisée L'Etoile
 - 5 000 € en lien avec le don d'un particulier
- Les utilisations sur 2021 dont le détail est le suivant
 - 348 300 € en lien avec le dispositif Logis Jeunes (gestion non contrôlée). Les fonds dédiés avaient fait l'objet d'un report en attendant que l'activité atteigne 100%.
 - 8 979 € en lien avec les dépenses de développement, recherche ou innovation pour la transition écologique et climatique

- 433 € en lien avec l'investissement jeux extérieurs réalisés fin 2020 sur Notre Dame pour 4 328 € et amortissable sur 10 ans. Ce montant permet donc de couvrir les dotations aux amortissements 2021 de cet investissement.

- 32 971 € de fonds dédiés non utilisés au cours des 2 derniers exercices.

c. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Montants au 31/12/2020	Augmentations 2021	Diminutions 2021	Montants au 31/12/2021
Provisions pour risques et charges				
151 - Provisions pour risques	1 147 086	187 655	508 486	826 256
dont provisions pour litige (c/1511)	*1 133 571*	*187 655*	*508 386*	*812 840*
dont prov. pour garanties données aux usagers (c/1512)				
dont provisions pour pertes sur marchés à terme (c/1513)				
dont provisions pour amendes et pénalités (c/1514)				
dont provisions pour perte de change (c/1515)				
dont autres provisions pour risques (c/1518)	*13 515*		*100*	*13 415*
dont provisions pour risques d'emploi (c/1516)				
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (retraite...)				
155 - Provisions pour impôts (établissements privés)				
157 - Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	13 500			13 500
dont provisions pour grosses réparations (c/1572)	*13 500*			*13 500*
158 - Autres provisions pour charges	424 482		424 482	
dont provisions pour rémun. pers. handicapées (c/1581)				
dont autres provisions pour charges (c/1588)	*74 568*		*74 568*	
TOTAL	**1 585 068**	**187 655**	**932 968**	**839 756**

Les variations 2021 portant sur les comptes 151 concernent principalement les litiges salariés. Rappelons que ces dernières ont fait l'objet d'une réévaluation sur l'exercice.

Pour ce qui est des comptes 158, on note

- 74 568 € de diminution en lien avec la sortie des 3 DITEP du périmètre ACOLEA
- 349 914 € de diminution en lien avec l'annulation du litige Malakoff (pôle Petite Enfance).

d. AUTRES

⇨ **PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Produits d'exploitation	161 383
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	**161 383**

⇨ **CHARGES A PAYER**

Les charges à payer sont incluses dans les postes suivants du bilan :

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Redevables créditeurs	3 418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 816
Provisions congés payés	3 825 781
Taxes sur les salaires	283 446
Autres dettes fiscales et sociales	1 782 941
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	172 167
TOTAL	**6 413 570**

⇨ **ETAT DES ECHEANCES DES DETTES**

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DETTES	Montant brut 2021	< ou = à 1 an	> 1 an et < 5 ans	> à 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 757 432	679 900	2 695 403	382 128
A 2 ans maximum à l'origine	*238*	*238*		
A plus de 2 ans à l'origine (1)	*3 742 464*	*664 932*	*2 695 403*	*382 128*
Intérêts courus non échus	*14 730*	*14 730*		
Emprunts et dettes financières divers	4 141 543		4 141 543	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 832 016	1 832 016		
Personnel et comptes rattachés	4 063 838	4 063 838		
Compte épargne temps	1 111 766			1 111 766
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 752 862	1 752 862		
Etat et autres collectivités publiques	1 018 182	1 018 182		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	460 877	460 877		
Autres dettes	825 821	825 821		
Produits constatés d'avance	161 383	161 383		
TOTAL DETTES	**19 125 719**	**10 794 879**	**6 836 946**	**1 493 893**

(1) Dont emprunts souscrits en cours d'exercice: 1 000 000 €
Dont emprunts remboursés en cours d'exercice: 475 502 €

4. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

a. COTISATIONS ET DROITS D'ENTREE

Néant

b. LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Néant

c. CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires 2021 est la suivante :

	Chiffre d'affaires			Ecart % 2021/2020
	2021		2020	
Prestations de services Pôle Petite Enfance	7 199 178	91%	5 811 055	24%
Ventes Ateliers Cepaj	15 482	0%	30 445	-49%
Loyers	112 515	1%	77 267	46%
Frais Terramies (dont frais de gestion)	237 504	3%	220 493	8%
Autres	375 283	5%	290 606	29%
TOTAL	**7 939 961**	**100%**	**6 429 866**	**23%**

d. CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

La répartition des concours publics et subventions d'exploitation 2021 est la suivante :

	Concours publics	Subventions d'exploitation	TOTAL
Métropole Grand Lyon	33 269 663	66 794	33 336 457
Département du Rhône	11 825 533		11 825 533
Autres Départements	2 447 928		2 447 928
DIRPJJ	4 079 280	35 000	4 114 280
DDETS	2 220 224	307 405	2 527 629
Ville de Lyon		812 479	812 479
Autres Communes & Partenaires		3 196 100	3 196 100
CAF		11 100	11 100
TOTAL	**53 842 628**	**4 428 877**	**58 271 505**

e. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les dons ont été inscrits en contributions volontaires en nature selon la valorisation suivante :

Compte	Qté	PU	Montant	Désignation
Matériel informatique	12	180 €	2 160 €	PC fixes occasion
Matériel informatique	12	50 €	600 €	Ecrans occasion
Matériel informatique	12	20 €	240 €	Packs clavier+souris
Matériel informatique	12	25 €	300 €	Webcams
Matériel informatique	12	12 €	144 €	Clés Wifi USB
Matériel informatique	2	52 €	104 €	Galets 4G Alcatel
Matériel informatique	3	52 €	156 €	Galets 4G Alcatel
Matériel informatique	1	132 €	132 €	Routeur 4G collectif + SIM
Total Matériel informatique			***3 836 €***	
TOTAL			**3 836 €**	**Contrepartie 870000**
Eau, Gaz, Electricité			74 307 €	Fluides Etablissements Petite Enfance (1)
Total Eau, Gaz, Electricité			***74 307 €***	
Locaux			571 552 €	Locaux Etablissements Petite Enfance (1)
Total Locaux			***571 552 €***	
Mise à disposition personnel/Bénévolat			14 631 €	Mise à disposition Etablissements Petite Enfance (1)
Total 864000 Mise à disposition personnel/Bénévolat			***14 631 €***	
TOTAL			**660 489 €**	**Contrepartie 871000**
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			**664 325 €**	

(1) Données fixées par les communes pour l'activité Petite Enfance (crèches)

f. RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 s'établit à – 1 479 607 €. On note une variation de + 652 475 € par rapport à 2020 qui se décompose comme suivant :

VARIATION 2021/2020 PRODUITS D'EXPLOITATION	**294 491**
Ventes de biens et services	1 510 095
Produits de tiers financeurs	-1 548 278
Reprise sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges	-126 964
Utilisation des fonds dédiés	285 388
Autres produits	174 250
VARIATION 2021/2020 CHARGES D'EXPLOITATION	**-357 984**
Achats de marchandises	-58 826
Variation de stock	34 160
Autres achats et charges externes	-340 383
Impôts, taxes et versements assimilés	92 127
Salaires et traitements	-345 163
Charges sociales	310 099
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-98 486
Dotations aux provisions	-21 556
Reports en fonds dédiés	62 680
Autres charges	7 364
VARIATION 2021/2020 RESULTAT D'EXPLOITATION	**652 475**

Rappelons que les variations ne sont pas significatives dans la mesure où 2020 incluaient les 3 DITEP sorties du périmètres ACOLEA au 01/01/21.

Concernant les produits d'exploitation, on note

- une hausse de 1 510 K€ sur les ventes de biens et services, dont 1 388 K€ s'expliquant par

 - une reprise d'exploitation des crèches même s'il faut préciser que le niveau d'activité reste en dessous de celui attendu. La crise sanitaire a continué d'avoir un impact important sur l'activité des crèches, d'où le déficit 2021 de 482 K€ sur le pôle Petite Enfance.
 A noter que la compensation financière de la CAF s'élevant à 247 K€ (en baisse de 594 K€ par rapport à 2020) ne permet pas de couvrir ce déficit d'activité car elle ne couvre que la perte d'exploitation en lien avec le nombre de jours de fermeture de crèches et les places non pourvues des enfants cas Covid-19.

 - La gestion de 2 nouvelles crèches sur la commune de Saint-Genis-Laval (Roule Virou et Les Recollets) => impact de + 297 K€ sur les ventes de biens et services

- Une baisse de 1 548 K€ de produits des tiers financeurs. Cette baisse est à relativiser car l'analyse globale ne tient pas compte des changements de périmètres suivants :

 - Sortie des DITEP du périmètre ACOLEA en 2021 (5 561 K€ de produits de tiers financeurs en 2020)

 - Effet année pleine pour les dispositifs ayant commencé courant 2020 (Accueil d'urgence Depagneux, Pouponnière, AEA) => impact de + 1 922 K€ sur les produits tiers financeurs

 - La gestion de 2 nouvelles crèches sur la commune de Saint-Genis-Laval (Roule Virou et Les Recollets) => impact de + 362 K€ sur les subventions d'exploitation

 Il faut également prendre en compte les éléments suivants

 - L'effet prix sur les produits tiers financeurs des établissements CEPAJ et Accueil Familial Lyon a permis d'améliorer le résultat de ces établissements, bien qu'on note une diminution de l'activité. Impact sur les produits tiers financeurs de + 1 619 K€

 - La dotation globale attribuée par l'autorité de tarification pour les établissements CEF La Mazille, CER La Batie et CER Ricochet a augmenté par rapport à 2020 (+ 401 K€). Cela s'explique par une hausse du budget accordé 2021 pour les 2 CER. Quant au CEF La Mazille, il bénéficie d'une reprise de résultat 2019 plus importante (197 K€).

 - En 2020, l'association a bénéficié à titre exceptionnel de 675 K€ de subventions d'exploitation en lien avec la crise Covid-19. Ces aides n'ont pas été renouvelées sur 2021.

 - Concernant la MECS Clair Printemps, il convient de noter un impact négatif d'environ 450 K€ car 2021 a été facturé selon la dotation globale et non selon l'activité réalisé comme sur les exercices précédents. Des négociations sont en cours avec l'autorité de tarification.

- Une baisse de 127 K€ € sur les reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges

- Une hausse de 285 K€ sur les utilisations de fonds dédiés, principalement lié au dispositif Logis Jeunes dont l'activité a augmenté sur 2021 pour atteindre 100%.

- Une hausse de 174 K€ sur les Autres produits, principalement lié à l'inscription de la quote-part frais de siège des 3 DITEP. Ces frais de siège ont été validés par la Métropole.

Concernant les charges d'exploitation, on observe

- Une baisse de 25 K€ sur les achats de marchandises incluant la variation de stock, en lien avec la baisse de fournitures et outillages d'apprentissage à destination du Cepaj.

- Une baisse de 340 K€ sur les autres achats et charges externes. Après retraitement des 3 DITEP au niveau des données 2020, on constate une hausse de 938 K€ s'expliquant principalement par
 - La reprise de l'activité par rapport à 2020
 - L'utilisation renforcée l'intérim (+ 306 K€ par rapport à 2020), également en lien avec les difficultés de recrutement
 - La hausse du poste restauration sous-traitée (+ 117 K€) qui concerne la MECS Les Peupliers.
 - La hausse du poste Travail réadaptation (+ 121 K€) en lien avec la reprise des chantiers pilotés par la Prévention spécialisée.

- Une baisse des salaires et charges fiscales et sociales de 57 K€ s'expliquant principalement par
 - La sortie des DITEP du périmètre ACOLEA en 2021 (- 3 525 K€)
 - La non-reconduction de la prime Covid-19 (- 845 K€)
 - La prise en compte en année pleine des services ouverts en cours d'année 2020 : AEA (+ 689 K€), Accueil d'urgence Depagneux (+ 623 K€), Pouponnière (+ 387 K€)
 - La prise en compte des 2 nouvelles crèches sur Saint-Genis-Laval (+ 532 K€)
 - Les difficultés de recrutement dans le secteur avec un impact direct sur les indemnités congés payés (+ 218 K€ s'expliquant principalement par l'usage de CDD), et sur les heures supplémentaires (+ 79 K€)
 - La hausse des provisions congés payés et CET pour + 356 K€ €
 - La hausse de l'indemnité pour départ à la retraite pour + 75 K€
 - La mise en place de l'épargne salariale en 2021 pour 463 K€
 - L'inscription de la taxe handicapés OETH pour 128 K€ (0 € en 2020)
 - La baisse du taux de charges de 0.04% (impact d'environ – 136 K€)

- Une baisse des dotations aux amortissements pour 98 K€. Après retraitement des 3 DITEP au niveau des données 2020, on constate une hausse de 162 K€ s'expliquant principalement par la livraison de plusieurs chantiers au cours de l'exercice 2021.

- Une baisse de 21 K€ sur les dotations aux provisions

- Une hausse de 63 K€ des reports en fonds dédiés. Après retraitement des 3 DITEP au niveau des données 2020, on constate une hausse de 96 K€ qui concerne uniquement le CHRS La Croisée L'Etoile. L'autorité de tarification a accepté le report de CNR 2021 en fonds dédiés.

- Une baisse de 7 K€ sur les Autres charges.

g. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice 2021 s'établit à - 80 K€, en baisse de 24% par rapport à 2020.

h. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2021 s'établit à + 925 K€, en hausse de 529 K€ par rapport à 2020.

Il s'explique principalement par les éléments suivants :

- La régularisation d'un avoir à établir inscrit dans les comptes 2018 de l'établissement Cepaj pour 1 346 620 € et concernant la Métropole de Lyon. Cela avait engendré un boni de 579 K€ sur 2020.

- La baisse des produits de cession d'actifs immobilisés (compte 775) pour 202 K€, et celle des valeurs nettes comptables des actifs cédés (compte 675) pour 204 K€

- La hausse des quotes-parts de subvention d'investissement pour 117 K€, en lien avec la fin des chantiers mentionnés dans la partie 2. d

- La hausse des produits sur exercices antérieurs pour 482 K€ et celle des charges sur exercices antérieurs pour 167 K€. Cela concerne essentiellement les régularisations des dotations globales 2019 et 2020 pour les établissements du CPOM Rhône, régularisation qui résultent des négociations avec l'autorité de tarification

- 362 K€ de reprise de provision pour l'annulation du litige Malakoff sur le Pôle Petite Enfance

- 498 K€ d'annulation ou d'ajustement de provision litiges salariés

- La baisse des dotations provisions litiges salariés pour 179 K€.

5. AUTRES INFORMATIONS

a. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	
Promesse hypothécaire Crédit Coopératif (Siège)	20 444
Nantissement des titres	32 000
TOTAL	**52 444**

b. ENGAGEMENTS FINANCIERS

⇨ **ENGAGEMENTS DONNES**

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de retraite **4 885 394 €** *

* Toutes charges et taxes comprises et déduits des provisions retraite déjà inscrite dans les établissements

N.B.1 : Les indemnités de départ en retraite sont financées totalement par les organismes financeurs.
N.B.2 : Le calcul a été effectué pour l'ensemble de l'effectif présent au 31/12/2021 avec application d'un taux d'actualisation de 0,75%, d'une table de mortalité, et d'une probabilité de présence (50 % pour les personnels âgés de moins de 40 ans, 60% pour les moins de 50 ans, 90% pour les moins de 60 ans et 100% pour les plus de 60 ans) aux droits acquis et restant à acquérir pour le personnel de l'association et d'un taux de charges à 48%.

Rappel des règles en vigueur à l'association et plus généralement dans le cadre de la CCN 66 et de la CC ALISFA (applicable au Pôle Petite Enfance)

Les règles de départ en retraite à l'initiative du salarié (hypothèse retenue pour le calcul) sont les suivantes :

Pour les cadres et non cadres :
1 mois si ancienneté ACOLEA comprise entre 10 et 15 ans
3 mois si ancienneté dans le champ d'application de la CC comprise entre 15 et 25 ans
6 mois si ancienneté dans le champ d'application de la CC supérieure à 25 ans

⇨ **AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	
Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 2 400 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt Crédit Coopératif pour 3 200 000 € Solde capital restant dû à fin 2021 : 1 127 010 €	2 400 000 €
Caution solidaire à hauteur de 220 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 220 000 € consenti à la SCI BERGAME Solde capital restant dû à fin 2021 : 73 513 €	220 000 €
Caution solidaire à hauteur de 600 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 600 000 € consenti à la SCI Lumière Sarrail Solde capital restant dû à fin 2021 : 355 749 €	600 000 €
Caution solidaire à hauteur de 220 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt Crédit Coopératif de 220 000 € consenti à la SCI Poët Celard Solde capital restant dû à fin 2021 : 99 512 €	220 000 €
Caution solidaire à hauteur de 2 900 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt Crédit Coopératif de 2 900 000 € consenti à la SCI Vauban Sarrail Solde capital restant dû à fin 2021 : 2 065 952 €	2 900 000 €
Caution solidaire à hauteur de 1 500 000 € au profit de Caisse d'Epargne sur emprunt de 1 500 000 € consenti à la SCI CER Solde capital restant dû à fin 2021 : 1 134 521 €	1 500 000 €
Caution solidaire à hauteur de 179 600 € au profit de Caisse d'Epargne sur emprunt de 179 600 € consenti à la SCI AMPERE FONTAINES Solde capital restant dû à fin 2021 : 74 438 €	179 600 €
Caution solidaire à hauteur de 120 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 120 000 € consenti à la SCI AMPERE FONTAINES Solde capital restant dû à fin 2021 : 21 955 €	120 000 €
Caution solidaire à hauteur de 55 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 55 000 € consenti à la SCI AMPERE FONTAINES Solde capital restant dû à fin 2021 : 54 654 €	55 000 €
Caution solidaire à hauteur de 105 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 105 000 € consenti à la SCI FRANCISQUE JOMARD Solde capital restant dû à fin 2021: 19 211 €	105 000 €
Caution solidaire à hauteur de 55 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 55 000 € consenti à la SCI FRANCISQUE JOMARD Solde capital restant dû à fin 2021: 50 898 €	55 000 €
Caution solidaire à hauteur de 495 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 615 000 € consenti à la SCI LUMIERE Solde capital restant dû à fin 2021 : 466 975 €	495 000 €
Caution solidaire à hauteur de 91 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 91 000 € consenti à AB KD Solde capital restant dû à fin 2021 par AB KD : 55 525€	91 000 €

AUTRES ENGAGEMENTS DONNES (Suite)	
Caution solidaire à hauteur de 1 400 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 803 180 € consenti à la SCI POET CELARD Solde capital restant dû à fin 2021: 775 458 €	1 400 000 €
Caution solidaire à hauteur de 2 000 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 2 000 000 € consenti à la SCI FOYERS EDUCATIFS Solde capital restant dû à fin 2021: 1 884 703 €	2 000 000 €
Caution solidaire à hauteur de 1 800 000 € au profit du Crédit Coopératif sur emprunt de 1 800 000 € consenti à la SCI FOYERS EDUCATIFS Solde capital restant dû à fin 2021: 1 703 266 €	1 800 000 €
Caution Métropole Lyon au profit du Crédit Coopératif (Notre Dame)	1 516 379 €
Caution Métropole Lyon au profit du Crédit Coopératif (Passage)	114 322 €
Caution Métropole Lyon au profit de Caisse d'Epargne (Claire Demeure)	197 263 €
Caution Département du Rhône au profit du Crédit Coopératif (Pierres Dorées)	208 351 €
TOTAL	**16 176 915 €**

⇨ **ENGAGEMENTS RECUS**

ENGAGEMENTS RECUS	
Caution Métropole Lyon	1 827 964
Caution Département du Rhône	208 351
TOTAL	**2 036 315**

c. PARTICIPATIONS ET RESULTATS DES SCI

	Montant participation ACOLEA au 31/12/2021	Montant Capital S C I au 31/12/2021	Montant Capitaux Propres SCI au 31/12/2021	Montant Compte-courant S C I au 31/12/2021	Montant résultat S C I au 31/12/2021
SCI LUMIERE SARRAIL	1 739 430	1 740 420	2 578 875	-1 103 577	-4 849
SCI EAUX VIVES	351 984	352 000	337 328	53 766	100 261
SCI POËT CELARD	2 880	3 200	-546 858	823 671	-27 322
SCI BERGAME	759 984	760 000	1 404 580	-809 888	14 332
SCI LES EPIS	515 184	515 200	-139 996	439 846	50 863
SCI FOYERS EDUCATIFS	764 847	765 000	1 485 402	229 984	-4 621
SCI C E R	382 347	382 500	6 302	263 208	14 300
SCI VAUBAN	251 984	252 000	-447 172	1 560 822	-162 501
SCI LA BERGERIE	504 900	505 053	389 346	-131 770	5 695
SCI AMPERE FONTAINES	161 838	162 000	114 226	-3 343	-7 985
SCI FRANCISQUE JOMARD	147 852	148 000	120 426	-81 397	-5 551
TOTAL	**5 583 230**	**5 585 373**	**5 302 459**	**1 241 323**	**-27 379**

L'Association a constitué des Sociétés Civiles Immobilières pour faciliter le financement d'opérations immobilières nécessaires à sa mission.

NB : Les soldes des comptes courants sont inscrits à l'Actif du bilan sur la ligne « Participations et créances rattachées à des participations » et au Passif sur la ligne « Emprunts et dettes financières diverses »

d. EFFECTIFS SALARIES

L'effectif total des salariés inscrits au 31 Décembre 2021 est de :

Catégorie	Hommes		Femmes		Total	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Employés	237	197	630	598	**867**	**795**
Techniciens	74	65	215	234	**289**	**299**
Cadres	39	35	120	121	**159**	**156**
Total	**350**	**297**	**965**	**953**	**1 315**	**1 250**

e. TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
RESULTAT NET COMPTABLE	**-638 365**	**-1 845 980**
Reprise de résultats antérieurs	208 043	368 073
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	**-430 322**	**-1 477 907**
Dont résultat effectif sous gestion propre	10 774	38 735
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-14 115	-1 422 213
Dont résultat effectif autres activités	-426 981	-94 429